



Gétigné

Police municipale de Gétigné

Demande de passage de surveillance OTV

Opération Tranquillité Vacances

La collectivité de Gétigné propose une surveillance hebdomadaire gratuite (hors week-end) aux résidents qui en font la demande durant une période d'absence lors de vacances. Le service de police municipale et la mairie de Gétigné ne peuvent être tenus responsables des dégradations ou vols commis lors de l'absence du demandeur.

Demandeur

Nom Prénom

Adresse

Téléphone

Date de départ et retour : Du au

Précisions à notifier

Personne ou amis venant pour des besoins particuliers : soins animaliers, de jardinerie, autres :

Nom Prénom

Téléphone

Barrer la mention inutile et/ou compléter :

En journée : fenêtres fermées / ouvertes
volets fermés / ouverts

Véhicules stationnés sur l'entrée carrossable de la maison :

Marque et immatriculation :

Portail d'accès sur le jardin et extérieurs : ouvert / fermé

(pas de visite possible ou laisser une clé pour accéder au jardin, la clé devra être munie d'une étiquette au nom du demandeur).

⚠ S'il existe une alarme il n'y aura pas de visite mais une simple observation depuis l'extérieur de la propriété. En cas de présence d'animaux, les soins doivent avoir été prévus par le propriétaire par ses propres moyens.

À Gétigné, le :

Signature et mention « Lu et approuvé »

Mairie de Gétigné

Rue du pont Jean Vay

44190 Gétigné

02 40 36 07 07

mairie@getigne.fr

www.getigne.fr